

AVIS PUBLIC Municipalité de Sainte-Séraphine	
ADOPTION PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2026	

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par la soussignée, Suzie Constant, directrice générale et greffière-trésorière, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par la présente, Suzie Constant, directrice générale et greffière trésorière, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions soit au 2660, rue du Centre Communautaire de l'endroit, **le mardi 2 décembre à 19h30** et qui sera pris en considération le sujet suivant :

L'adoption des prévisions budgétaires et le taux de taxation 2026.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2026.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE, CE 3 NOVEMBRE 2025.

 Suzie Constant, gma,
 Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzie Constant directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 12 h et 17 h le 3 novembre 2025

 Suzie Constant, gma,
 Directrice générale et greffière-trésorière